ORGANISME DE FORMATION
CERTIFIÉ QUALIOPI
06 93 54 04 44
contact@augeo.re
www.augeo.re
200, Rue Louis Lagourgue
97438 Sainte Marie

AUGEO RÉUNION
Formation & Accompagnement

AUGEO RÉUNION, ENSEMBLE, DONNONS DE LA HAUTEUR À VOS AMBITIONS

PRAP IBC – PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

PRAP IBC – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

La formation PRAP IBC vise à former les acteurs de la prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs de l'industrie, du BTP et du commerce. Les participants apprendront à observer et analyser leur situation de travail pour identifier les risques potentiels et participer à la prévention des risques dans leur entreprise. La formation inclut des apports théoriques et des exercices pratiques pour une compréhension approfondie des enjeux de la prévention.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'intérêt de la prévention des risques
- Observer et analyser les situations de travail
- Identifier les atteintes à la santé liées à l'activité physique
- Participer à la maîtrise des risques dans l'entreprise
- Appliquer les connaissances du corps humain pour prévenir les dommages

Public visé

Tout salarié, opérateur et agent des secteurs de l'industrie, du BTP et du commerce.

Prérequis

Prérequis complémentaires AUGEO :
Aucun prérequis nécessaire.

Durée, délais et modalités d'accès

Durée indicative : 14.00 h — 2.00 jour(s)
Délais d'accès : 2 jour(s)
Modalités d'accès : Nous contacter pour recevoir un dossier d'inscription ou un devis.
Type de reconnaissance : Habilitation ou autorisation réglementaire
Modalités pédagogiques : Présentiel · Formation de groupe · Apports théoriques · Mises en situation / ateliers pratiques · Études de cas · Travaux en sous-groupes · Plateforme E-FORM (Moodle)
Format : Présentiel. Organisation : Formation de groupe. Méthodes : Apports théoriques, Mises en situation / ateliers pratiques, Études de cas, Travaux en sous-groupes, Plateforme E-FORM (Moodle).
Modalités de financement : OPCO · France Travail (AIF / POEI) · Plan de développement des compétences · Autofinancement

Contenu et progression pédagogique

Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques lié à l'activité physique dans son entreprise ou

son établissement (Durée 3h30)
1.1 Comprendre l’intérêt de la prévention
1.1.1. Repérer les différents enjeux pour l’entreprise ou l’établissement
1.1.2. Comprendre l’intérêt de la démarche de prévention Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
1.2 Connaitre les risques de son métier
1.2.1. Comprendre le mécanisme d’apparition du dommage
1.2.2. Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
1.2.3. Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
Etre capable d’observer et d’analyser sa situation de travail en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues (Durée 7h55)
2.1 Caractériser les dommages potentiels liés à l’activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
2.1.1. Connaitre le fonctionnement du corps humain
2.1.2. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
2.2 Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
2.2.1. Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
2.2.2. Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l’activité physique
2.2.3. Analyser les différentes causes d’exposition à ces risques potentiels
Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention (Durée 2h35)
2.1 Caractériser les dommages potentiels liés à l’activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
2.1.1. Connaitre le fonctionnement du corps humain
2.1.2. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
2.2 Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
2.2.1. Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
2.2.2. Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l’activité physique
2.2.3. Analyser les différentes causes d’exposition à ces risques potentiels

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques, exercices pratiques, mises en situation, diaporama, ordinateur et vidéoprojecteur, charges spécifiques à l'entreprise.

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de formateurs certifiés PRAP IBC ou 2S, possédant une expertise en prévention des risques et une expérience significative dans les secteurs de l'industrie, du BTP et du commerce.

Dispositif de suivi et d’évaluation

Évaluation certificative en continu selon le référentiel INRS. Présence obligatoire durant les 14 heures de formation. Une épreuve certificative est réalisée en fin de formation.
Certification/Diplôme
Résultats attendus à l'issue de la formation : Les participants seront capables de se situer en tant qu'acteurs de prévention, d'observer et d'analyser leur situation de travail, et de participer à la maîtrise des risques dans leur entreprise.
Modalités d'obtention : Un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré par une entité habilitée.

Modalités d’évaluation

Évaluation certificative en continu selon le référentiel INRS. Présence obligatoire durant les 14 heures de formation. Une épreuve certificative est réalisée en fin de formation.

Résultats attendus

Cette formation n'est pas sanctionnée par une certification : elle ne donne lieu à aucune présentation devant un jury. À l'issue du parcours, AUGEO REUNION remet au stagiaire l'attestation de fin de formation prévue à l'article L.6353-1 du Code du travail, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

Modalités d’obtention de la certification

Diplôme visé : Aucun
Evaluation théorique/pratique
Détails sur la certification :
Un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré par une entité habilitée.
Validation par blocs de compétences :
Non

Équivalences et passerelles

Équivalences :
Sans
Passerelles :
Sans

Poursuite d’études

Poursuite d’études : Sans objet (formation non certifiante)
La réussite à cette formation n'ouvre aucun droit en matière de poursuite d'études.

Débouchés et suites de parcours

Formateur PRAP IBC

Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction : Prochainement
Taux de présentation : Prochainement
Taux de réussite / obtention : Prochainement
Taux d’interruption en cours de formation : Prochainement
Taux d’insertion professionnelle : Prochainement
Nombre de bénéficiaires (cumul) : Prochainement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter notre service Formations pour des conditions adaptées.

Tarifs

Tarif : Sur devis
Entreprise : Sur devis